

Appel à articles et à contributions

Quelles demandes pour quelles sociologies au XXI^{ème} siècle ?

Coordination

François Granier, Chercheur associé au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique (Cnrs-Cnam - UMR 3320).

Laurence Ould Ferhat, Chargée d'évaluation des politiques publiques à l'Ademe, membre associée au laboratoire Printemps (UVSQ).

Pascal Thobois, sociologue intervenant, Chargé d'enseignement à Sciences Po Paris.

Problématisation

Où en est la demande sociale de sociologie ? Par cette question, nous tenterons d'apporter un éclairage sur la situation contemporaine de la sociologie et de son rapport à la société. En effet, c'est cette relation que le numéro 36 de la revue *Sociologies Pratiques* propose d'explorer, mais avec le parti pris d'une entrée par la demande émanant de la société, plutôt que par la production sociologique. Autrement dit, celui de l'examen des attentes, des besoins et des sollicitations (prenant souvent la forme de commandes) formulés par des acteurs extérieurs à la discipline (fonds publics, organisations productives, politiques, syndicales, associatives, médias ...). Cela revient pour partie à poursuivre les analyses des sociologues qui eux-mêmes s'interrogent de façon constante sur leur utilité, leur rôle social ou la légitimité de ce qu'il est possible de faire dans la discipline¹, comme le reprend et le discute Monique Hirschhorn dans un récent article². Ce dernier montre que, bien que résultant d'un certain malaise de la sociologie, ces réflexions ont permis des avancées en termes de réassurance de scientificité, de pluralisme de la pensée sociologique et de reconnaissance de la vocation publique de la discipline, tout en ouvrant un nouveau chantier sur son usage social, au sens de réception différenciée des savoirs sociologiques. Mais, si ces analyses seront évoquées, la perspective proposée se veut originale, puisque la demande de sociologie a été peu recensée, analysée et interprétée en tant que telle.

Or, elle présente un intérêt évident si l'on suppose que la demande et son évolution peuvent avoir une influence sur la discipline elle-même, et notamment sur :

- Les objets qu'elle est amenée à traiter (ou qui lui échappent).
- La façon dont elle est pratiquée à travers les réponses apportées.
- Les retours qu'elle peut en tirer en tant que discipline scientifique.
- Les rapports qu'elle entretient avec la société dans son ensemble.

¹ Pour ne citer que quelques références : Max Weber (*Le savant et le politique*, Plon, 1959), Paul Lazarfeld (*Qu'est-ce que la sociologie ?* Gallimard, 1971), Pierre Bourdieu (*Questions de sociologie*, Editions de minuit, 1980), Bernard Lahire (*A quoi sert la sociologie ?* La Découverte, 2004), et notamment la contribution de Robert Castel : « La sociologie et la réponse à la demande sociale », pp. 67-77 où l'auteur légitime la prise en compte de « la demande sociale en tant qu'elle exprime de façon plus ou moins confuse des questions sociales qui nous sollicitent hic et nunc », p. 72, François Dubet (*A quoi sert vraiment un sociologue ?* Armand Colin, 2011).

² Monique Hirschhorn, « Est-il vraiment utile de s'interroger sur l'utilité de la sociologie ? Plus de dix ans de débats », *Revue européenne des sciences sociales*, n° 52-2, 2014.

En entrant par le « marché » de la sociologie, nous souhaitons éclairer la façon dont la sociologie interagit avec ses publics, fait la preuve en acte de son rôle social et se cherche pour faire face à son avenir. Or, il existe des **indices de changements récents du contenu de la demande** et parfois des débats autour d'eux. Ces évolutions peuvent être présentées, dans une première approche pratique (à des fins d'exposé et non d'analyse), à travers une distinction par la provenance des demandes. Loin d'être exhaustifs, mais plutôt illustratifs, tout en prenant le soin de laisser ouvert le champ des réponses à cet appel à articles, nous pouvons mentionner :

1/ Du côté des demandes publiques

- **En matière de recherche**, les fonds publics (tels ceux passant par l'ANR) ont tendance à s'orienter notamment vers des projets pluridisciplinaires et/ou pluri-institutionnels, singulièrement avec les sciences dures. Quelle place y tient la sociologie et pour quelles visées ? Plus largement, qu'en est-il aujourd'hui de cette discipline dans les centres de recherche en sciences exactes (Paris Saclay, INRA, INRIA, IRSTEA, INSERM, etc.) ?

- **Les programmes publics de recherche** tendent à être définis en fonction des priorités politiques du moment (emplois, radicalité ...), drainant ainsi les budgets et les vocations, éventuellement aux dépens d'autres sujets³.

- Dans un autre domaine, **les évaluations des politiques publiques** seraient en pleine expansion et auraient supplanté les démarches de recherche et d'étude dans les administrations⁴. D'un éclairage préalable à la décision, les commanditaires seraient à présent demandeurs de mesures de l'efficacité de l'action permettant un affichage politique de leur prise en charge des problèmes sociaux, avec d'éventuelles propositions correctives. La quête d'une mesure quantifiée d'impact (i.e. « effet propre »), a consacré l'hégémonie des approches expérimentales et des approches économétriques basées sur un contrefactuel statistique, promues par l'École d'Économie de Paris, qui prétendent seules dire la « vraie science » (« gold standard »)⁵.

- On peut également relever les processus de délibération publique, de type **conférence de consensus**, associés par exemple aux implantations de certaines structures et infrastructures sensibles (comme l'enfouissement de déchets nucléaires), et auxquels sont conviées les parties prenantes éclairées par l'avis d'experts. Des sociologues peuvent être mobilisés comme « animateurs », « traducteurs », facilitateurs dans un dialogue science/société.

2/ Du côté des demandes en provenance d'acteurs économiques privés

- Dans le cadre du « **Big Data** », les chercheurs en sciences sociales seraient, de manière croissante, sollicités par les producteurs de données pour les traiter⁶. Cet « appel du pied » fait réagir certains sociologues. Ainsi, Michel Wieviorka, les invite à effectivement travailler sur ces données afin

³ A titre d'exemple, les nouveaux DIM (Domaines d'Intérêt Majeur) 2017-2020 de la Région Ile-de-France, votés le 15 décembre 2016, s'en tiendront désormais, en matière de SHS, à la thématique de l'islam en Ile-de-France. Le Conseil Régional se désengage du DIM sur le genre, les discriminations et les inégalités ainsi que du DIM GESTE sur le travail et la souffrance au travail.

⁴ Voir notamment, M.-P. Lefeuvre, « Sociologie et évaluation : relations réciproques et antagonismes », 3ème Cahier du COST, Tours, 2015.

⁵ Voir la thèse de Jules Simha, soutenue en décembre 2015 : *Les expérimentations sociales en France. Une sociologie de l'évaluation des politiques publiques*. Voir aussi les travaux d'évaluation du CICE au travers de l'article des Echos de Yannick L'horty (le 06/10/2016) : « L'économie comme science expérimentale : le cas du CICE ». <http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0211356921387-leconomie-comme-science-experimentale-le-cas-du-cice-2032791.php>

⁶ Voir, par exemple, un appel à communication en cours pour une journée d'étude (INED – SAGE) prévue en mars 2017 pour échanger sur : « Sciences XXL - Ce que l'abondance et la diversité des données numériques font aux sciences sociales ».

de se positionner sur les analyses possibles de façon critique (« animer utilement le débat public »)⁷. Dominique Boullier, lui aussi, reproche aux sciences humaines et sociales de ne pas être suffisamment présentes sur le terrain des données numériques⁸. Il s'agirait en somme de ne pas laisser le champ libre et exclusif aux logiques administratives, gestionnaires ou commerciales. Mais quelles sont les attentes des entreprises concernées ? On voit aussi poindre, derrière ces débats, une controverse sur les sciences sociales questionnées au nom d'un positivisme renouvelé, fondé sur l'exploitation des données⁹.

- Dans la même veine, celle du **numérique**, la « révolution digitale » semble devoir engendrer des transformations profondes des organisations et activités de travail¹⁰. Ses conséquences sociales ne peuvent être ignorées par les entreprises et les organisations professionnelles, mais aussi par les sociologues, notamment parce que la digitalisation du travail est empreinte d'une nouvelle idée du social¹¹, considéré comme virtuel, collaboratif et « fraternel » ... Les besoins d'études sont forts, mais ils se heurtent aux difficultés d'analyse d'un phénomène qui s'impose de manière fulgurante, avec la force de l'évidence, et dont tous les effets sont encore loin d'être des réalités, renvoyant ainsi à des dimensions prospectives.

- C'est aussi la démarche prospective qui est soulevée dans certaines « **approches R&D** » de la sociologie, dont certaines mobilisent aussi des designers. On pense par exemple aux études dites « d'acceptabilité sociale » de nouvelles technologies. Ces études cherchent des leviers d'action (formation, communication, outils) pour instrumenter l'acceptation des utilisateurs, mais elles ne mettent guère en lumière les raisons qui conduisent les personnes à se défier de ces technologies. Marc-Eric Bobillier Chaumont¹² estime que les sociologues devraient plutôt déconstruire cette approche normative, au lieu de chercher à lever des freins sociologiques inconscients (étude des motivations) pour discipliner les comportements et les soumettre au progrès technologique. Les études (non publiées) commanditées dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)¹³ figurent également un aperçu de ces pratiques¹⁴. Elles s'attachent par exemple, dans le secteur émergent des « smart grids », à « stresser le modèle » d'acceptation sociale de campagnes d'effacement électrique en période de pointe, lors d'expérimentations grandeur nature chez des particuliers dotés de compteurs intelligents. La sociologie est alors mobilisée dans une visée behavioriste pour chercher « le bon levier, le bon ressort - en l'occurrence une nouvelle offre de service - pour faire bouger les comportements » et assurer ainsi l'adhésions des populations à la réduction de leur facture énergétique. Intérêts privés (nouveaux marchés) et intérêt général apparaissent ainsi réconciliés.

⁷ Michel Wieviorka, *L'impératif numérique*, Editions du CNRS, 2013.

⁸ Dominique Boullier, « Les sciences sociales ne jouent plus leur rôle de contre-pouvoir », *Le Monde* « cultures et idées », 03.09.2015, propos recueillis par Laure Belot.

⁹ Voir notamment, dans le champ des sciences économiques revendiquées comme empiriques, les analyses de Pierre Cahuc et André Zylberber (*Le négationnisme économique et comment s'en débarrasser*, Flammarion, 2016), ainsi que les réactions qu'elles ont suscitées.

¹⁰ La revue *Sociologies Pratiques* sortira un numéro (34) dédié à ces questions en avril 2017.

¹¹ La question, centrale pour la sociologie, de savoir de quelle manière les nouvelles technologies participent à l'instauration et à la reconfiguration des liens et des attachements, électifs ou non, entre individus, est l'objet d'un prochain numéro de la revue *Sociologies* sur le thème des « Liens sociaux numériques », à paraître début 2017.

¹² Marc Eric Bobillier Chaumont, « Acceptation située des TIC dans et par l'activité : Premiers étayages pour une clinique de l'usage », *Psychologie du Travail et des Organisations*, n° 22, 2016.

¹³ Aides publiques à la Recherche et à l'innovation industrielle pour la transition écologique (3,3 Md € PIA ADEME 1 et 2), financées depuis 2010 dans le cadre de la politique d'investissement productif de l'Etat (47 Md € au total).

¹⁴ Sur cette tendance générale, voir l'entretien avec François Ménard du PUCA (service interministériel Plan Urbanisme Construction Architecture) dans la lettre « Recherche » de l'ADEME, n°15, juin 2016.

3/ Du côté des demandes émanant de la société civile « élargie »

- Il existe un recours à des sociologues par des « instituts » ou observatoires adossés au politique (*think tanks*), aux organisations syndicales d'employeurs et de salariés, ou à des secteurs professionnels (agroalimentaire, pharmacie, énergie, automobile ...) pouvant donner lieu à des usages très divers : entre réflexions ouvertes, nécessités d'étayage d'un objectif prédéfini, lobbying ou autres.

- Commencent aussi à émerger des formes de **recherches-action** participatives visant à croiser les savoirs en associant les publics concernés (personnes en situation de pauvreté, jeunes sortant de la Protection de l'Enfance ...), le monde universitaire, des associations, des institutions professionnelles, des organismes de formation, des organisations politiques ou des mouvements sociaux¹⁵. Ces recherches placent ainsi le « grand public » au cœur de la réalisation des travaux.

- Plus largement, le **secteur associatif** non marchand, dont l'action est plutôt orientée vers des formes de militance, fait aussi appel aux sociologues.

- On peut également relever le **recours des médias** à des sociologues afin qu'ils apportent des explications aux questions de société, au monde en train de se faire ou de se défaire. Cette attente a récemment soulevé un débat sur le statut de l'explication, entre compréhension et justification, et des réactions de sociologues, dont Bernard Lahire¹⁶. Elle soulève aussi des questions sur la posture d'expertise et sur la fonction de légitimation de l'information qu'elle pourrait éventuellement induire.

Une autre façon d'envisager l'évolution de la demande de sociologie, peut consister à examiner **ce qui se passe sur le marché des emplois de sociologues**. Recrute-t-on des sociologues ; avec quels profils ; où ; et pour quoi faire ? Ainsi, de récents résultats indiquent une tendance à la baisse du nombre de diplômés et aux visées croissantes de professionnalisation des diplômés en sociologie pour répondre aux enjeux du marché du travail, des étudiants et des universités¹⁷. En analysant notamment l'évolution des intitulés des diplômes, Odile Piriou affirme que « d'une perspective de formation générale et de (re)mise en question de l'ordre établi, elle [la sociologie] tend à devenir une technique « d'accompagnement » des transformations sociales. »

Une lecture globale de ces demandes et des interrogations sur la place que la sociologie peut y tenir, nous amène à poser **deux hypothèses transverses**. Celles-ci sont bien sûr reliées et sont explicitement orientées pour susciter du débat :

1 - La demande de sociologie tend à s'inscrire dans un mouvement croissant « d'économicisation » de la société où la compétitivité et l'optimisation des ressources prévalent (entreprises, territoires, actions publiques ...), dessinant ainsi un paradigme concurrentiel dominant qui met à mal le paradigme collectif du social.

2 - Dans une société de plus en plus utilitariste et pilotée par des normes gestionnaires, la sociologie tendrait à être de plus en plus instrumentalisée lorsqu'elle cherche à « s'adapter à la demande » en répondant à des impératifs pratiques ou politiques.

Dans ce cadre, une posture d'extériorité est-elle encore possible et **quelle est la place pour une sociologie critique** ? La sociologie appliquée serait-elle amenée à se plier (et dans quelle mesure) aux exigences d'utilité du marché et à ses orientations, à des formes de retour sur investissement supposant des solutions clefs en main, écartant progressivement sa dimension proprement cognitive et objectivante ? Aurait-elle tendance à s'inscrire dans une pensée gestionnaire et managériale sans

¹⁵ Voir « L'appel pour le développements des recherches participatives en croisement des savoirs » du 15 juin 2016 : <http://recherche-action.fr/croisonslessavoirs/>

¹⁶ Bernard Lahire, *Pour la sociologie - Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, La Découverte janvier 2016.

¹⁷ Odile Piriou, « Vers une transformation des sciences humaines et sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2015/5 (N° 210), p. 82-107.

discuter l'ordre établi ? Peut-on aller jusqu'à parler d'une « *désociologisation* » de certains travaux sociologiques, peu distanciés, qui ne déconstruiraient plus le sens commun ni les représentations dominantes et deviendraient eux-mêmes normatifs ?

Face à cela, trouve-t-on aussi des **positions académiques de « retrait »** consistant à ne pas investir la demande sociale, ses difficultés, ses dangers, au nom d'une raison morale, épistémologique ou idéologique qui favoriserait une position critique plus radicale et dénonciatrice¹⁸ ainsi que la volonté de faire valoir ses propres objets de recherche ? La multiplication des recherches sur contrat est souvent invoquée comme une enfreinte à l'autonomie des chercheurs. Mais en même temps elle est devenue un incontournable du financement de la recherche.

Quelles **marges de manœuvre** les sociologues conservent-ils malgré tout pour construire leurs objets de manière autonome ? Peut-on repérer des **postures professionnelles plus complexes** et risquées consistant à défendre, auprès des commanditaires, les apports d'une approche proprement sociologique leur permettant de découvrir une réalité sociale qu'ils n'auraient pas entrevue s'ils n'avaient pas été invités à modifier leur regard initial¹⁹ ? Ou de la faire valoir en usant de stratégies, tactiques et autres « ruses » se jouant dans la relation à la commande lorsque le sociologue « avance masqué »²⁰ ? Voire d'en tirer parti comme l'ont fait certains courants. La sociologie industrielle, des organisations ou du travail, se sont construites en partie par la réponse à des demandes qui ont été saisies comme des opportunités (de terrain, de problématisation, de test d'hypothèses, de développements théoriques, de financement ...) ²¹.

Il y aurait ainsi une variété de pratiques de la sociologie et de positionnements critiques que l'approche par la demande de sociologie permettrait d'identifier.

Axes d'investigation

L'ensemble de cette problématique nous paraît articuler **trois axes** : la demande de sociologie en tant que telle, les réponses apportées ou non par les sociologues et la relation entre sociologie et société. Le présent dossier entend donc permettre l'analyse de ces trois axes et de leurs relations en s'appuyant sur des observations et analyses issues des pratiques des contributeurs.

1/ Une analyse de la demande en tant que telle

La demande de sociologie peut tout d'abord être envisagée dans une **perspective historique** qui retracera son évolution, mettant ainsi en exergue les tendances propres à certaines périodes (clarifiant ainsi la singularité de la nôtre) ou les éventuelles récurrences.

Cette demande peut aussi être envisagée comme **un objet sociologique en soi**. Plusieurs dimensions peuvent alors être prises en compte :

¹⁸ Didier Lapeyronnie, « L'académisme radical ou le monologue sociologique. Avec qui parlent les sociologues ? », *Revue française de sociologie*, 45-5, 2004.

¹⁹ Pierre Moisset, « Un certain métier de sociologue ou la possibilité d'une évaluation critique », *Sociologies Pratiques*, n° 24, 2012. Hélène-Yvonne Meynaud, « Sciences sociales et entreprises : liaisons dangereuses ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines* N°10 (2010). Metzger Jean-Luc et Benedetto-Meyer Marie (Dir.), *Gestion et sociétés. Regards sociologiques* Paris, L'Harmattan, 2008, 223 p.

²⁰ Uhalde Marc (Dir.), *L'intervention sociologique en entreprise. De la crise à la régulation sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.

²¹ On peut citer (mais les cas sont légions), Elton Mayo et l'école des relations humaines qui s'est construite à partir de travaux sur les difficultés liées à la mise en place du taylorisme dans les grandes firmes américaines. Plus près de nous les analyses de Michel Crozier et du CSO qui se sont appuyés sur une volonté de l'Etat de réformer l'administration française, ou le Groupe de sociologie industrielle (GSI) autour de la figure d'Alain Touraine.

- Quels sont précisément **les acteurs de « commandes »** (fonds publics, organisations productives, politiques, syndicales, associatives, think-tanks, lobbies, médias ...) et leurs logiques : objectifs, enjeux, système de valeurs et de représentations ... ? De quelles perceptions, conceptions de la sociologie sont-ils éventuellement porteurs ?

- Quelle est la **nature des commandes** adressées aux sociologues (Dans quels champs ? Sur quelles problématiques ? Dans quels contextes ? ...).

- Par quelles **procédures** plus ou moins ouvertes et plus ou moins transparentes passent ces commandes ?

- Quelles **modalités d'intervention** sont-elles proposées aux sociologues ? Quels moyens leur sont-ils octroyés ? Quels « livrables » sont-ils formalisés ?

- Quelles **fonctions**, souvent implicites et latentes, sont attendues du sociologue : expertise, évaluation, cautionnement, aide à la décision ...

- Consécutivement, on pourra aussi s'intéresser au **niveau de satisfaction** perçu par les demandeurs au regard de la prestation fournie : à leurs yeux, la sociologie permet-elle ou non, et sur quelles bases, de répondre aux besoins formulés ?

Au total, une **typologie** des demandes serait-elle possible à établir ? Par ailleurs et a contrario, on peut envisager, en creux, une lecture **des terrains où la sociologie n'est pas**. Parce qu'on ne lui demande pas ? (Elle ne serait pas jugée en mesure de le faire ?) Parce qu'elle ne veut pas ? Dans ce cas, quels autres professionnels sont-ils présents ? Se dessine ainsi un **champ de concurrences** et de partenariats possibles entre disciplines où l'on pourra se questionner sur la place que tient la sociologie et les approches qui sont de fait privilégiées. Dernière éventualité : ces demandes demeurent sans réponse ... Dans tous les cas, qu'est-ce qui se joue sur ce qui relève à la fois de logiques de champs disciplinaires et de logiques de marché ?

2/ Les réponses des sociologues

Si les sociologues répondent positivement, il devient intéressant de se pencher sur les modalités de leurs travaux. Nombre de questions cruciales interviennent dans ce rapprochement entre la demande et l'offre. Par exemples :

- Les sociologues disposent-ils d'une capacité plus ou moins importante de **reformulation** (ce que, dans une logique d'intervention, les praticiens appellent le passage « de la commande à la demande », contenant la valeur ajoutée escomptée d'une problématisation d'ordre sociologique, ainsi que le passage d'un « simple » commanditaire à l'analyse d'un système client) ?

- Quels sont les **risques d'instrumentalisation** par le commanditaire ? A travers qu'elles stratégies éventuelles se construisent ces relations ?

- Inversement, peut-on aussi envisager des cas où **c'est le sociologue qui instrumentalise** la demande pour la détourner et tenter d'en faire autre chose ?

- Quelles **pratiques et méthodes concrètes** sont-elles employées (enquêtes qualitatives et/ou quantitatives, recherche ou formation action, observation, formes prises par la restitution des résultats ...) ? Là aussi, la relation avec la commande peut contenir un débat ouvert ou feutré sur les méthodes jugées pertinentes, à moins qu'elle ne laisse la part belle à l'autonomie du professionnel.

3/ Que disent ces demandes et leur traitement de la relation entre la sociologie et la société ?

Enfin, l'examen des demandes sur lesquelles la sociologie est amenée à intervenir, et la façon dont elle le fait, peuvent également permettre d'interroger une partie de ce qui se joue dans la relation entre la discipline et son objet. Ainsi :

- Jusqu'à quel point la sociologie est **en prise avec la société actuelle** ? Pour en rendre compte ? Pour la servir ? Pour la questionner ?

- Que tirent les sociologues (pour la discipline, en matière d'amélioration des connaissances) des travaux qu'ils mènent de la sorte ? La sociologie y trouve-t-elle l'occasion de **moderniser ses théories et ses concepts** ? Autrement-dit, le traitement de ce type de demandes représente-t-il un apport pour la science ? Plus précisément, l'analyse des sujets de ces demandes et des formes qu'elles empruntent contribue-t-il à permettre de caractériser et de comprendre notre société et ses tendances actuelles ? Par exemple, peut-on y déceler un nouveau type de normativité sociale, et lequel ? Y voit-on émerger aussi de nouveaux modèles économiques, de relations sociales ou d'organisations, de nouveaux objets sociologiques à traiter ?

- Une recomposition du rapport entre sociologue et société se fait-elle à travers l'attente d'une **réflexivité sociale** qui ne prenne plus la forme d'une révélation surplombante pour initiés mais passe par l'animation du débat public, d'une réflexion en actes (recherches-action ou recherches-formation) ?

- Ce type de démarches favorise-t-il les **échanges entre les sociologues et les acteurs de terrain**, les décideurs, les citoyens ? Sur quels sujets ? Par quels canaux ? Cette opération nécessite-t-elle une forme de « traduction » ou de médiatisation ? Plus globalement, dans quelle mesure cela permet-il de faire passer un discours, des savoirs et des pratiques sociologiques dans la société ? Pour reprendre les mots de Michael Burawoy, la « sociologie publique » (nous dirions ici « pratique »), en impliquant les publics, permet-elle de réduire l'écart entre « l'ethos sociologique » et le monde qu'il étudie ?²²

Articles attendus et procédure de soumission

Les articles visés peuvent être présentés tout aussi bien par :

- Des **historiens des sciences ou des épistémologues**.

- Des **sociologues enseignants-chercheurs, des sociologues praticiens** (chercheurs dans les services R&D de grandes entreprises, collectivités territoriales ou services publics, intervenants, consultants internes ou externes ...). Quelles demandes sont-ils amenés à traiter ou voient-ils émerger ? Comment cela se passe-t-il et quelles analyses réflexives en tirent-ils ?

- **Les acteurs directement commanditaires de sociologie** ou à la charnière de cette relation entre offre et demande, avec là aussi une vision réflexive sur les attentes et les expériences vécues.

Les intentions d'article (4.000 signes espaces compris maximum) sont à adresser avant le **22 février 2017** par voie électronique à sp36@sociologies-pratiques.com. Elles devront contenir une présentation du questionnement sociologique, du terrain, de la méthodologie et des résultats proposés.

Après examen, la revue retournera son avis aux auteurs le **20 mars 2017** au plus tard. Les auteurs devront alors proposer une première version complète de leur article (27.000 signes espaces compris, bibliographie non comprise) pour le **3 mai 2017** Toute intention d'article, comme tout article,

²² Michael Burawoy, « Pour la sociologie publique », *Socio-logos*, N° 1, 2006.

est soumis à l'avis du Comité de lecture de la revue, composé des coordinateurs, des membres du Comité de rédaction et d'un relecteur externe. L'acceptation de l'intention d'article ne présume pas celle de l'article. Le choix des intentions et l'analyse des versions I, confiées à des relecteurs externes, sont réalisés en double aveugle.

Avec ce numéro sur la demande sociale de sociologie, nous poursuivons le recueil de témoignages issus d'une réalité de terrain, sur des sujets émergents en lien avec la thématique du numéro. Ces témoignages, articles ou interviews (de 5.000 à 15.000 signes espaces compris) seront accessibles uniquement en ligne, sur le site de l'Association des Professionnels en Sociologie de l'Entreprise – www.apse-asso.fr. Les propositions (4.000 signes maximum) sont à adresser également à sp36@sociologies-pratiques.com, avant le **22 février 2017**.

- **Présentation de la revue**

Sociologies pratiques est une revue de sociologie fondée en 1999 par Renaud Sainsaulieu et l'Association des professionnels en sociologie de l'entreprise (APSE). Elle est aujourd'hui éditée par les Presses de Sciences Po. La revue est intégrée dans la liste des revues scientifiques reconnues par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Elle est répertoriée sur les bases Francis et Cairn. *Sociologies pratiques* paraît deux fois par an. Ses numéros thématiques (environ 200 pages) donnent la parole à des chercheurs et à des praticiens afin de témoigner de réalités sociales émergentes et de comprendre les mouvements de notre monde. Le projet éditorial de la revue rend compte d'une sociologie appliquée. En ce sens, il recherche un équilibre entre monde académique et monde professionnel, entre compréhension et action, tout en portant un regard clairement sociologique pour comprendre le changement social. Reprenant un diagnostic de Renaud Sainsaulieu²³ établi à la fin des années 1980, il s'agit toujours de contribuer à la mise en visibilité du savoir sociologique, qu'il soit élaboré par la recherche ou par l'application. D'un monde à l'autre, nous pensons qu'il est possible de discerner une posture commune orientée vers la nécessité d'analyses objectivées de la réalité sociale et vers la distance par rapport aux évidences, aux normes et aux enjeux politiques.

C'est dans ce contexte que *Sociologies pratiques* s'inscrit en mettant l'accent sur la diversité et la richesse des pratiques académiques et professionnelles de la sociologie. Chaque dossier thématique cherche ainsi à rendre compte de la diversité des sociologies *en acte*²⁴, à illustrer la variété des pratiques contemporaines, à composer entre contributions descriptives de pratiques et apports réflexifs sur les conditions, les justifications et les conséquences sur l'action. La volonté de croiser témoignages d'acteurs de terrain – qui agissent au cœur des transformations – et réflexions de chercheurs – qui donnent les résultats de leurs enquêtes les plus récentes – font de *Sociologies pratiques* un espace éditorial et intellectuel original qui s'adresse à tout lecteur intéressé par la sociologie en pratique, qu'il soit diplômé en sociologie ou non, qu'il soit chercheur ou professionnel.

Outre le dossier thématique composé des articles retenus à partir de l'appel à contributions, *Sociologies pratiques* propose d'autres rubriques ; par exemple : *Sociologies d'ailleurs*, *Le Métier*, *Lectures*, *Échos des colloques*, *Bonnes feuilles des Masters*. Des varia peuvent aussi être publiés.

- **Appel à contribution permanent : rubrique « Echo des colloques »**

Qui n'est pas un jour passé à côté d'un colloque auquel il serait bien allé ? « Sociologies Pratiques » propose à ses lecteurs une rubrique "Echos des colloques". Il s'agit d'évoquer sous une

²³ « La profession de sociologue en France », in H. Mendras et M. Verret, *Les Champs de la sociologie française*, Armand Colin, 1988.

²⁴ Marc Uhalde, « Avant-propos : Reconnaître la diversité des sociologies en acte », *Sociologies Pratiques*, n°16, 2008.

forme concise et personnelle (7.000 signes maximum), les colloques auxquels des lecteurs, désireux de faire partager à d'autres leurs impressions, ont participé.

- **Appel à contribution permanent : rubrique « Le métier »**

La rubrique « Le métier » est l'un des marqueurs éditoriaux de *Sociologies pratiques*, revue ouverte sur les usages non académiques de la sociologie. En valorisant l'expérience d'une sociologie appliquée (recherche-action, étude, expertise, conseil, évaluation de politiques publiques...), cette rubrique offre à des intervenants qui « font » de la sociologie, mais aussi la « déforment » du fait de leurs usages, l'opportunité de rendre compte de leur pratique et de signifier ce qu'apporte le détour sociologique aux organisations pour lesquelles ils travaillent. Il est attendu des auteurs qu'ils fassent preuve de réflexivité et qu'ils exposent, outre leur terrain et leurs résultats saillants, les stratégies qu'ils parviennent (ou non) à mettre en place pour faire accepter leur approche sociologique, qui déconstruit souvent les certitudes des commanditaires et va à l'encontre des discours convenus dans les organisations.

Bibliographie

- BOBILLIER CHAUMONT, Marc-Eric, « Acceptation située des TIC dans et par l'activité : Premiers étayages pour une clinique de l'usage », *Psychologie du Travail et des Organisations*, n° 22, 2016.
- Bourdieu, Pierre, *Questions de sociologie*, Editions de minuit, 1980.
- BOULLIER, Dominique, « Les sciences sociales ne jouent plus leur rôle de contre-pouvoir », *Le Monde* « cultures et idées », 03.09.2015, propos recueillis par Laure Belot.
- BURAWOY, Michael, « Pour la sociologie publique », *Socio-logos*, N° 1, 2006.
- Dubet, François, *A quoi sert vraiment un sociologue ?* Armand Colin, 2011.
- HIRSCHHORN, Monique, « Est-il vraiment utile de s'interroger sur l'utilité de la sociologie ? Plus de dix ans de débats », *Revue européenne des sciences sociales*, n° 52-2, 2014.
- LAHIRE, Bernard (Dir.), *A quoi sert la sociologie ?* La Découverte, 2004.
- LAHIRE, Bernard, *Pour la sociologie - Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, La Découverte janvier 2016.
- LAPEYRONNIE, Didier, « L'académisme radical ou le monologue sociologique. Avec qui parlent les sociologues ? », *Revue française de sociologie*, 45-5, 2004.
- LAZARFIELD, Paul, *Qu'est-ce que la sociologie ?* Gallimard, 1971.
- LEFEUVRE, Marie-Pierre, « Sociologie et évaluation : relations réciproques et antagonismes », 3ème *Cahier du COST*, Tours, 2015.
- METZGER, Jean-Luc et BENEDETTO-MEYER Marie (Dir.), *Gestion et sociétés. Regards sociologiques*, L'Harmattan, 2008, 223 p.
- MEYNAUD, Hélène-Yvonne, « Sciences sociales et entreprises : liaisons dangereuses ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines* N°10 (2010).
- MOISSET, Pierre, « Un certain métier de sociologue ou la possibilité d'une évaluation critique », *Sociologies Pratiques*, n° 24, 2012.
- PIRIOU, Odile, « Vers une transformation des sciences humaines et sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2015/5 (N° 210), p. 82-107.
- UHALDE, Marc (Dir.), *L'intervention sociologique en entreprise. De la crise à la régulation sociale*, Desclée de Brouwer, 2001.
- UHALDE, Marc, « Avant-propos : Reconnaître la diversité des sociologies en acte », *Sociologies Pratiques*, n°16, 2008.
- WEBER, Max, *Le savant et le politique*, Plon, 1959.
- WIEVIORKA, Michel, *L'impératif numérique*, Editions du CNRS, 2013.